

CONSEIL SYNDICAL DU 20 JUIN 2022 A 18h15

REPROGRAMME

SUITE ABSENCE DE QUORUM LE 7 JUIN 2022

COMPTE RENDU

Ordre du jour

1.	APPROBATION DU COMPTE - RENDU PRECEDENT	1
2.	ADHESION D'UNE NOUVELLE COLLECTIVITE	2
3.	POINT APPEL A PROJET ET VOTE DES OFFRES DE SERVICES CYBER SECURITE.....	2
	5
4.	BILAN PARTICIPATION DU SYNDICAT MIXTE A LA COTISATION ASSURANCE COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS....	5
5.	RETOUR SUR LES JOURNEES DES SECRETAIRES	5
	• Bilan chiffré	5
	• Bilan Qualitatif	6
	• Perspectives	6
	7
6.	POINT DATACENTER	7
	• Prospection fournisseurs	7
	• Transformation numérique.....	7
	7
7.	POINT SUR LES TRAVAUX	7
	8
8.	POINT D'INFORMATION EMPRUNT EPIC.....	8
	9
9.	POINTS DIVERS.....	9

Désignation du secrétaire de séance. Monsieur Bouchardon.

1. APPROBATION DU COMPTE - RENDU PRECEDENT

Il est proposé de soumettre à l'approbation du Comité Syndical le compte-rendu de séance précédente :

- Conseil Syndical du 12 avril 2022

Le compte rendu du CS du 12 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le représentant de la commune de Donzère ne peut pas approuver le compte rendu car la commune n'était pas adhérente à cette date, il s'abstient donc.

Le Président rappelle que cette séance se tient ce jour, faute de quorum lors du 7 juin 2022, date initialement fixée.

Il est demandé si les horaires tels que proposés peuvent être maintenus, car la première date fixée pour le conseil de juin avait été validée au cours du dernier Conseil Syndical en présence des élus. Il faudra échanger avec eux la question des dates des prochains Conseils Syndicaux.

Monsieur Gérard GRIFFE demande que les Conseils Syndicaux puissent se dérouler le mercredi car les lundis et mardis sont plutôt réservés à d'autres événements en Mairie.

La date arrêtée est le 15 septembre 2022 à 18h15, et ce, en fonction du nombre de présents potentiels. La date sera à confirmer.

2. ADHESION D'UNE NOUVELLE COLLECTIVITE

Il est proposé de valider l'adhésion de la commune de Luc en Diois dans le cadre des communes isolées à savoir le 3ème collège.

Il est proposé de valider l'adhésion de la commune de Luc en Diois. Une délibération l'a acté le 5 mai 2022 lors du conseil municipal.

La commune comporte 538 habitants.



Aïda Boyer stipule que la prochaine étape serait l'adhésion de la Communauté de Commune de Diois.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3. POINT APPEL A PROJET ET VOTE DES OFFRES DE SERVICES CYBER SECURITE

Rappel des statuts :

« Article 7 – Budget

a) le budget de l'EPIC comprend notamment en recettes le produit :

- des subventions,
- des souscriptions particulières et d'offres de concours,
- le produit des activités de l'Epic
- les recettes issues de la commercialisation des prestations assurées ainsi que la vente de matériels,
- des dons et legs, »

Une réunion d'information et de sensibilisation a eu lieu le 4 Mai 2022 et a reçu un fort écho auprès des élus du territoire en présence de M. le préfet de l'Ardèche et du délégué régional de l'ANSSI dans le cadre de l'appel à projet de l'ANSSI.

L'ANSSI (l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) propose d'améliorer la protection informatique. Jusqu'alors ces projets étaient destinés aux grosses collectivités. Aujourd'hui, il est offert aux petites collectivités de passer par des structures mutualisantes comme Numérian pour avoir enfin l'accès à de vrais solutions de protection quant à leurs activités numériques.

L'appel à projet est à valider avant le mois de juin afin de pouvoir obtenir des subventions au profit des collectivités.

Le Président propose de statuer sur les tarifs des prestations et services contre les cybermenaces.

A noter que les tarifs sont présentés tel que demandé par les élus lors des derniers conseil d'administration et bureau syndical.

Les prix des solutions proposées ont été arrêtés au cours de la dernière réunion. Un large panel d'outils a été proposé aux collectivités, par ordre de priorité :

- L'antispam et la formation,
- Le coffre-fort de mots de passe
- EDR, Endpoint Detection Response, système très technique, en complément de l'antivirus, sur pc et serveur. La solution est plus chère compte tenu de sa technicité,
- Chiffrement du poste, solution proposée par l'ANSSI, solution contraignante à l'usage. Cette solution peut être pratique pour une personne qui a une activité « mobile ».

Les services proposés et souscrits donneront naissance à des frais de mise en service, mais il serait dommage de ne pas profiter de la subvention. Elle est calculée en fonction du nombre d'habitants et ne couvrira pas l'intégralité de l'offre.

La subvention n'est pas influencée par le nombre de produits pris. Le montant par habitants reste le même.

Numérian a créé et mis en ligne sur son site un calculateur accessible pour déterminer, en fonction des choix des communes, le reste à charge subvention déduite, pour chaque collectivité.



Antispam + formation au phishing



PRÉREQUIS OBLIGATOIRE :

AVOIR SON PROPRE NOM DE DOMAINE (INCLUS DANS L'ADHÉSION)

CIBLE :

TOUTES LES ADRESSES DE LA COLLECTIVITÉ

	Prix de vente
Coût d'abonnement en euro par compte par mois pour MIB Antispam	1
Coût d'une campagne en euro par compte pour Mib formation anti-phishing	10



Solution de coffre-fort de mots de passe



AUCUN PRÉREQUIS

CIBLE :

TOUS LES UTILISATEURS D'UN POSTE OU D'UN SMARTPHONE DE LA COLLECTIVITÉ

	Prix de vente
Coût d'abonnement en euro par compte par mois	0,8



Endpoint Detection Response (EDR)



PRÉREQUIS OBLIGATOIRE :

AVOIR UN ANTIVIRUS

CIBLE :

TOUTES LES POSTES DE LA COLLECTIVITÉ (PC ET SERVEURS)

	Prix de vente
Coût d'abonnement en euro par poste par mois	4



Chiffrement du poste



PRÉREQUIS OBLIGATOIRE :
AVOIR UN COFFRE-FORT DE MOT DE PASSE

CIBLE :
- LES UTILISATEURS EN MOBILITÉ
- LES UTILISATEURS MANIPULANT DES
DONNÉES SENSIBLES

	Prix de vente
Coût acquisition de la licence crylod (chiffrement disque dur)	90
Coût acquisition de la licence zone central (chiffrement répertoire)	130
Coût abonnement mise a jour obligatoire en euro par compte par mois	3,6

FRAIS DE MISE EN SERVICE DE L'OUTIL/PRESTATION DE FORMATION

CRÉATION ET INSTALLATION DU SERVICE
POUR LA COLLECTIVITÉ

PRISE EN MAIN DU SERVICE POUR UN
TOTAL DE 2H PAR SERVICE

1 Service souscrit	→	230€
2 Services souscrits	→	345€
3 Services souscrits et plus	→	460€

Prestation complémentaire simple pour 1 heure	41,5€
Prestation complémentaire complexe pour 1 heure	83€
Prestation complémentaire simple journée	230€
Prestation complémentaire complexe journée	345€

Nous n'avons pas le décompte précis du nombre de pétitionnaires, à aujourd'hui une quarantaine de communes. La date de fin d'inscription était le 17 juin 2022. Les collectivités continuent à nous questionner sur leurs besoins. Nous visons en priorité certains produits comme l'antispam et le coffre-fort. Pour déclencher la subvention de l'ANSSI, cela doit se décider sur cette période. Il n'est pas nécessaire de déterminer les outils dont elles ont besoin mais au moins si elles nous rejoignent ou pas.

Le Président demande à ce qu'une dernière relance soit faite aux communes.

Le Président propose de statuer sur les tarifs de ces prestations et services contre les cybermenaces. **La délibération est votée à l'unanimité ; Les tarifs sont donc validés.**

4. BILAN PARTICIPATION DU SYNDICAT MIXTE A LA COTISATION ASSURANCE COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS

La participation du Syndicat au coût de mutuelle a été votée lors du précédent Conseil syndical. Numérian est en avance de 3 ans sur la réglementation. La prise en charge de la part employeur est de 50 % de la mensualité. 80 % des agents ont adhéré, c'est une belle avancée sociale.

La position des élus du Syndicat a été saluée. La délibération a été votée à l'unanimité au Comité Technique.

5. RETOUR SUR LES JOURNEES DES SECRETAIRES



Les 10 et 24 mai, les journées des secrétaires ont été organisées. Les personnels issus des collectivités adhérentes ou pas, ont été plus de 120 dont 75 % des participants travaillent avec le logiciel COSOLUCE.

Les sujets traités étaient les suivants :

- Les élections
- La nomenclature M57,
- La saisine par voie électronique
- Le FCTVA automatisé.

- Bilan Qualitatif :

L'enquête de satisfaction démontre une très bonne appréciation globale. Les réponses mettent en exergue une demande d'approfondissement de la nomenclature M57.



- Perspectives :

Des journées supplémentaires sont à prévoir : à l'automne prochain pour une nouvelle journée des secrétaires pour l'approfondissement de la M57.

La journée d'information aux Maires a été proposée aux journées des secrétaires et pourrait permettre aux Maires d'accéder aux outils comme « prisme », afin notamment d'avoir une lecture des budgets sans craindre d'impacter les états de comptabilité.

M. Montblanc, élu de Donzère demande un devis pour COSOLUCE.

Me Stella Bsereni explique également que ces temps sont fortement appréciés notamment par le fait que les intervenants sont des agents de Numérian. Est apprécié le partenariat avec les services de l'Etat. Elles ont aussi relayé que le repas pris sur place est un plus.

L'Ecole des secrétaires : Numérian fait l'accompagnement sur les logiciels et de plus en plus, les agents doivent faire du réglementaire. Les secrétaires n'ont pas véritablement de formation, de nombreux élus constatent une vraie carence de candidats. Le panel de compétences est tel : paie, comptabilité, cimetièrre, élections, état civil, etc..., qu'il est difficile de trouver des personnes opérationnelles.

Numérian ne peut pas aujourd'hui répondre sur le point réglementaire, même s'il est compliqué de ne pas le faire face à une recrudescence des sollicitations.

Dans la perspective de la création d'une école des secrétaires, Il est important de porter une réflexion sur création de modules de formation avec différents formats.

Me Aïda Boyer rappelle que les secrétaires doivent gérer actuellement l'ensemble des compétences qui relèvent des collectivités, ce qui au regard de leur formation est très compliqué. Elle incite à réfléchir à l'orientation de nos missions ? Vers quelle formule devons-nous, nous orienter pour accompagner les secrétaires en professionnalisation ?

Un cahier des charges à commencer à être rédigé.

Elle propose qu'une analyse soit faite en envoyant des questionnaires tout en expliquant qu'on ne peut pas se lancer sans le partenariat d'un centre de gestion.

Nous constatons que des collectivités prennent de cabinets comptables privés, qui ne maîtrisent pas la comptabilité publique. Nous les avons au téléphone à la place des secrétaires. Il est demandé une décharge au Maire pour nous autoriser à leur répondre.

Autre question : doit-on retourner sur la compta à façon qui avait été abandonnée, hormis pour les A.S.A?
Cette réflexion sera menée après analyse de l'enquête programmée pour évaluer les besoins des collectivités.

6. DATACENTER – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AURA

- Prospection fournisseurs :

Dans le cadre de la construction du DataCenter redondé, nos exigences sont :

- la possibilité d'évolution
- la sobriété numérique et environnementale.

Le DataCenter est actuellement stocké dans de vieux locaux à Privas. On ne peut plus l'étendre, dans un avenir très proche sa gestion sera difficile. La meilleure alternative est de créer un hébergement sur le siège avec une solution clef à main pour avoir notre matériel sur place, ce qui facilitera la gestion et le maintien de la sécurisation. Le DataCenter doit être au sein de nos locaux car les agents sont principalement au Pouzin. La problématique du débit de la fibre sera ainsi réglée car le site Pouzin est adapté aux exigences des équipements, la haute technicité nécessite du haut débit garanti.

- Transformation numérique :

Nous prenons un peu de temps pour auditer le marché car tant le nombre de critères dont nous devons tenir compte est important, sachant qu'il sera impératif de construire un second DataCenter mais la seconde infrastructure n'est pas complètement définie.

Les deux DataCenters ne peuvent être éloignés l'un de l'autre car l'éloignement entre les deux risque d'être très coûteux en termes de liaisons, soit 250 euros du mètre linéaire, cela limite considérablement l'éloignement. Nous devons être propriétaires de notre fibre. Cela nécessite quelques contraintes, notamment l'impossibilité d'utiliser les tuyaux d'autres.

Sans cette dotation, nos services seront « critiques », nous ne pourrions plus nous permettre de coupures. Il faut rapidement opter pour une solution et dès qu'elle sera prise, il faudra déjà passer au second data center.

Le président rappelle que le 12/07 sera signé le compromis pour la vente du bâtiment de Privas avec un différé de départ de Numérian au 1^{er} janvier 2025. Le compte à rebours démarre.

Nous sollicitons une subvention sollicitée auprès du Conseil Régional. La délibération proposée aux membres d'interpeller la Région dans le cadre « Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité, ma Commune ou mon EPCI » à hauteur de 970 000€ pour un montant de travaux estimatif à 1 952 000€.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

7. POINT SUR LES TRAVAUX

La climatisation a été posée excepté la salle de conférence, pour laquelle un devis a été demandé.

Les travaux de sécurisation ont été faits : SAS d'accès au bâtiment notamment.

Le bassin d'eau a été vidé : un dégât des eaux a provoqué des infiltrations dans toute l'aile D. Les assurances nous ont informés qu'elles ne prendraient en charge qu'une seule fois. Des travaux d'amélioration vont être faits à la place : petit jardin à la japonaise.

Un écran LED a été commandé pour la salle de conférence. Cela permettra de louer la salle avec l'écran aux entreprises et d'être mieux équipé pour les journées d'informations.

Il est également prévu le renouvellement du parc automobile : différentes marques françaises ont été étudiées. On partirait sur des Dacia Duster, pour 280 euros/mois de LOA sur 36 mois.

8. EMPRUNT EPIC

Suite à notre sollicitation, la Caisse d'Épargne et le Crédit Mutuel nous ont répondu.

L'article 121-22 permettait de lever l'emprunt du Président au 23 septembre. Nous sommes présentement dans la demande de 300 000 euros.

M. Frédéric Jacouton explique que cette somme est demandée pour le DATA CENTER qui va permettre l'achat de 3 serveurs nouvelle génération avec l'installation de nouveaux services en remplacement des 18 anciens serveurs. La technologie qu'ils apporteront nous permettra d'évoluer dans le temps à moindre frais d'investissement par la suite. Également, M. Frédéric Jacouton souligne les économies d'énergies qui seront faites grâce à cet investissement.

Il insiste sur l'importance d'une nouvelle baie de disque pour changer notre système de sauvegardes vieillissant.

Il s'agit également de faire l'acquisition de véhicules pour le personnel par le biais de LOA avec majoration du premier loyer majoré. Le parc de véhicules actuel est très vieillissant. Au-delà de la contrainte d'engager des frais toujours plus lourds pour entretenir les véhicules, ceux-ci ne permettent d'assurer la sécurité des agents sans cesse en déplacements. Il est acté pour cette année une première vague de 7 véhicules essentiellement ciblés pour les techniciens de maintenance.

Le Crédit Mutuel mensualité de 5238 euros avec un taux fixe de 1,85 % sur 5 ans. 314 000 euros avec les intérêts.

Montant à financer	300 000 €			
Conditions financières	Montant	Durée	Taux Fixe	Echéance mensuelle
		300 000€	5 ans	1,85%
Frais de dossier	500 €			
Garantie	sans			
Indemnités de remboursement anticipé	5%			

- La Caisse d'Épargne propose deux solutions dont un avec un taux de 1,69 % sur 36 mois ou 5 ans dont 2 ans variables.

3 ans 300 000 €	NOMBRE D'ECHEANCES	TAUX	MONTANT DES ECHEANCES	PAR AN	COÛT TOTAL EN INTERETS*
ANS	3	1,69%	103 398,88		10 196,64
SEMESTRE	6	1,69%	51 489,12	102 978,24	8 934,72
TRIMESTRE	12	1,69%	25 691,87	102 767,48	8 302,44
MOIS	36	1,69%	8 552,23	102 626,76	7 880,28

* Hors phase de mise à disposition des fonds.

Proposition 2 : Taux révisable – 5 ans.

Montant	300 000 €
Déblocage des fonds	En un ou plusieurs tirages de 100 000 euros
Date de départ	25/09/2022
Durée totale	5 ans
Périodicité	Trimestrielle
Taux Indexé	Euribor + 0.74% %
Amortissement	Constant
Base de calcul	exact/360
Commission d'engagement	300 €
Remboursement anticipé (hors cas de passage à taux fixe sans pénalité)	Possible à chaque échéance, moyennant un préavis de 10 jours ouvrés et le paiement d'une indemnité égale 3% du capital remboursé par anticipation
* Dans l'hypothèse où l'Euribor du jour utilisé pour le décompte des intérêts intercalaires serait inférieur à zéro, l'Euribor du jour retenu pour les besoins du Prêt pour le décompte des intérêts intercalaires sera réputé égal à zéro.	

L'assemblée ne souhaite pas contracter de prêt avec variation du taux.
La proposition du Crédit Mutuel est acceptée à l'unanimité.

9. POINTS DIVERS

Facturation et contrats :

Numérian facturait très tardivement et sur trois périodes différentes. La trésorerie s'en trouvait impactée. Cette facturation a été retravaillée, elle débute en mars avec une temporalité qui permet d'achever 90% la facturation en octobre au lieu de décembre.

En juillet, on se trouve avec une trésorerie qui permet de travailler sereinement. Nous avons travaillé sur les volumes et certaines facturations sont restées mensuelles afin de ne pas grever les collectivités sur des sommes trop importantes.

Une autre facturation est prévue en octobre pour les nouveaux contrats.

Le calendrier va permettre d'optimiser notre trésorerie et aux collectivités de budgéter sereinement.

Calendrier Facturation 2022

Dossiers de facturation	Responsable de la saisie	Responsable de la vérification	Nb de factures à l'année (environ)	Nb de redevables dans Odoo	Volume financier	Déclenchement de la facturation					Semaine de saisie	
						Avant			Après		Semaine	Mois
ADS / GNAU / Application GEO / AEP-EU-AC	Laëtitia	Rémi	30	31	70 077,46 €	Avril	Juillet	Novembre	Mars	Novembre	Semaine 9	Mois de Novembre
Certificats (RGS** + Serveur)	Laëtitia	Brice	629	580	51 480,14 €	Juillet	Novembre		Juin	Novembre	Semaine 23+24	Mois de Novembre
Cosoluce	Laëtitia	Mariannick	268	154	53 955,30 €	Juin	Novembre		Juin	Octobre	Semaine 25	Mois de Octobre
Hébergement/NDD/Mails simples/Zimbra/MIB	Laëtitia	Fred J.	352	373	83 711,17 €	Avril	Juillet	Novembre	Mars	Octobre	Semaine 12	Mois de Octobre
Liste de diffusion	Laëtitia	Fred J.	38	30	1 953,00 €	Avril	Juillet	Novembre	Février		Semaine 8	
Maintenance Information Premium / Classique	Laëtitia	Alex		227	241 672,00 €	Juin	Novembre		Juillet	Octobre	Mois Juillet	Mois de Octobre
Maintenance informatique - lieux d'accès public à internet (biblio)	Laëtitia	Brice		41	3 029,40 €	Mensuelle			Février		Semaine 5	
Marchés publics (Profil acheteur / E-redac)	Laëtitia	Brice	190	181	59 049,50 €	Février (PA)	Juillet (E-R)	Novembre (E-R)	Janvier		Semaine 4	
Périscolaire	Laëtitia	Anais	130	106	111 480,00 €	Juin	Novembre		Mai	Octobre	Semaine 20	Mois de Octobre
PMB / KIELA / OpenCimetière/GRR	Laëtitia	Brice	84	134	17 042,00 €	Avril	Juillet	Novembre	Septembre		Semaine 37	
RGPD	Laëtitia	Johanna	151	160	102 723,55 €	Juin	Novembre		Avril	Octobre	Semaine 16+17	Mois de Octobre
Antivirus	Anthony	Brice	277		18 165,35 €	Avril	Juillet	Novembre	Octobre		Semaine 41	
Campagnol	Anthony	Fred J.	12		25 432,82 €	Mensuelle			Mensuelle			
Compta à façon	Anthony	Mariannick	7	7	9 213,40 €	Juin	Novembre		Septembre		Semaine 36	
Démat (pack)	Anthony	Brice	324	254	68 862,00 €	Juillet	Novembre		Avril	Octobre	Semaine 16+17	Semaine 43
Hotspot wifi (borne cigale)	Anthony	Alex	55	46	9 000,00 €	Avril	Juillet	Novembre	Septembre		Semaine 39	
Infogérance	Anthony	Brice	5	8	66 815,96 €		Décembre		Novembre		Semaine 48	
Matériel	Anthony	Alex			266 264,06 €	Mensuelle			Mensuelle			
Location (salle, seif, box...)	Anthony	Alex				Mensuelle			Mensuelle			
Next Cloud / GED	Anthony	Fred J.	10	9	1 567,50 €	Avril	Juillet	Novembre	Juillet		Semaine 27	
Sauvegarde (AVAMAR)	Anthony	Fred J.	7	7	6 487,50 €	Avril	Juillet	Novembre	Octobre		Semaine 42	
Serveur Hébergé	Anthony	Brice	12	12	30 618,96 €	Mensuelle			Mars - Août			
GéoArdèche (SM)	Stéphanie	Rémi		43	65 902,08 €	Mars			Mars			

Un agent administratif a vu évoluer son poste désormais en grande partie dédiée à la facturation, la gestion des contrats et des devis, sous la houlette du chef de service achats et logistique interne.

A notre arrivée la contractualisation était quasiment inexistante. 44 contrats étaient à rédiger, 20 ont été rédigés. Cela va permettre de faire un vrai travail de fond pour se mettre en ordre sur le plan réglementaire. Un grand travail de fond a été effectué par le direction administrative et juridique avec le concours des l'ensemble des services.

Fin de séance : 19h30